https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1300

L'application Jules - Devoirs faits

- Les enseignements -

Date de mise en ligne : mardi 26 février 2019

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

Depuis la mi-février 2019, le service numérique complémentaire au dispositif ministériel « Devoirs Faits » intitulé **Jules** et développé par le CNED a été lancé.

Cet outil d'aide aux devoirs apporte aux collégiens des réponses concises aux questions simples portant sur des savoirs et des compétences du collège afin de lever les difficultés de compréhension, dans un premier temps en français et mathématiques. Grâce à l'intelligence artificielle, plus les collégiens sollicitent Jules, plus celui-ci leur apporte des contenus pertinents. La base de connaissances de cet agent conversationnel est alimentée par une équipe d'enseignants de collège, à partir des programmes officiels du ministère. Le service est déployé dans tous les collèges, de la 6ème à la 3ème, à compter de janvier 2019.

Jules est accessible aux élèves et aux enseignants sur plusieurs environnements : un site internet dédié (https://devoirsfaits.cned.fr) et, lorsque l'utilisation est autorisée dans l'établissement scolaire (ou de chez soi), par une application mobile « Devoirs Faits » pour tablette et smartphone disponible sur App Store et Google Play. L'inscription sécurisée est libre et gratuite.

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT